



Mâcon, le 26 septembre 2023

Monsieur le Président,

Le 12 septembre 2023 s'est enfin engagée une négociation avec la DG sur le régime indemnitaire. Reconnaître l'engagement des agents de la DGFIP est une urgence qui passe par une revalorisation pérenne de la rémunération pour toutes et tous.

La dégradation majeure du pouvoir d'achat des agents de la DGFIP, conséquence d'une inflation exponentielle, pèse de façon incontestable sur leur quotidien et les revalorisations « peau de chagrin » ne sont pas à la hauteur de leurs attentes et de leur besoin.

Les agents souhaitent une réponse à la hauteur de leur engagement, et Solidaires Finances Publiques 71 rappelle que cette réponse ne peut pas être une rémunération au mérite.

Partout, nous ne pouvons que faire le constat de la pénurie catastrophique d'emplois pérennes ainsi que de la dégradation manifeste des conditions de travail due en partie par une évolution non choisie des missions et des structures.

La conscience professionnelle, l'implication des agents ainsi que leur sens du service public tiennent mais jusqu'à quand ?

Les agents perdent le sens du travail par une charge de plus en plus conséquente, des urgences perpétuelles à prioriser mais non priorisables, un mode de travail tayloriste, des applications informatiques défaillantes, une perte de savoir, etc.

Le recrutement de contractuels semble être la réponse à toutes ces problématiques et pourtant, ce n'est qu'un pansement sur une plaie jambe de bois.

La DGFIP doit prendre les décisions adéquates sans recourir à l'emploi précaire qu'est le statut de contractuel. Solidaires Finances Publiques 71 dénonce cette pratique.

Pour exemple d'une évolution non choisie des missions : la mise en place de GMBI associée à la campagne de déclaration des revenus. On connaît aujourd'hui ses conséquences désastreuses et les nombreuses difficultés que cette obligation a générées ; les agents et Solidaires Finances Publiques 71 ne peuvent que constater la dégradation de leurs conditions de vie au travail avec un sentiment de forte inquiétude par rapport à leur avenir plus qu'incertain dans notre administration.

Il y a donc urgence !

Il y a 3 ans, la Loi de Transformation de la Fonction Publique imposait une profonde réforme du dialogue social.

Le 9 février 2023, enfin, le règlement intérieur type des Comités Sociaux d'Administration dans la Fonction Publique d'État a été adopté. Il a été décliné au niveau ministériel mais ne l'est à ce jour pas encore au niveau réseau et encore moins au niveau local.

Aujourd'hui, cela fait 8 mois que les représentants du personnel ont été élus.

Ce CSAL est convoqué ce jour, une nouvelle fois, sans que le point du règlement intérieur soit à l'ordre du jour.

Solidaires Finances Publiques 71 dénonce cette situation, preuve manifeste de la dégradation du dialogue social au sein de notre administration.

Nous demandons que cette liminaire soit annexée au PV.